

**CGV-010428**

UNIVERSITÉ DE MONCTON

151e séance du

**CONSEIL DES GOUVERNEURS**

Le 28 avril 2001

de 9 h à 14 h 30

Salon du chancelier Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

**PRÉSENCES**

Jean-Paul Arsenault Extérieur du N.-B. (I.-P.-É.)  
Bernard Beaudin Extérieur des régions  
Annette M. Boucher Atlantique (N.-É.)  
Marcel Bujold Extérieur du N.-B. (Gaspé)  
Jeannot Castonguay Nord-Ouest  
Rino Castonguay Association des anciens, anciennes, amis et amies (Edmundston)  
Annie Chiasson Étudiante (Shippagan)  
Jean-Guy Finn Extérieur des régions  
Yvon Fontaine, recteur U de M  
Gilles J. Godbout Nord-Ouest  
Thérèse Landry-Martin Association des anciens, anciennes, amis et amies (Moncton)  
Lucie Lavigne Nord-Ouest  
Soeur Édith Léger Sud-Est  
Alida Léveillé-Brown Nord-Est  
Bélonie Mallet Nord-Est  
Yves Martin Professeur (Edmundston)  
Raphaël Moore Étudiant (Moncton)  
Yanick Pagé Extérieur du N.-B. (Montréal)  
Mildred Pinet Association des anciens, anciennes, amis et amies (Shippagan)  
André G. Richard Sud-Est  
Dennis Savoie, président Extérieur des régions  
Frédéric Soucy Étudiant (Edmundston)

***Invités et invitées***

Paul-Émile Benoit, directeur, Service des communications Moncton  
Armand Caron, vice-recteur Shippagan  
Lucille Collette, vice-rectrice, administration et ressources humaines (VRARH) U de M

Roger Gervais, vice-recteur Edmundston  
Colette Landry Martin, secrétaire générale(SG) U de M  
Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée Moncton  
Truong Vo-Van, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER) U de M

**ABSENCES MOTIVÉES :** Greg Allain, Robert Després, Léo Doiron et Antonine Maillet

**ABSENCES :** André Blanchard et Lionel Dionne

## **TABLE DES MATIÈRES**

Page

1. OUVERTURE	4
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES	4
4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.	4
7. CORRESPONDANCE	5
7.1 Lettre de Martin Légère et réponse du recteur	5
7.2 Lettre de Jean Giroux-Gagné, Rosalie Boudreau, Isabelle Cormier, Marie-Claire Laroche et Daniel Doucet	5
7.3 Lettre de Annette M. Boucher	5
8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-001202	5
9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	5
9.1 (20) Groupe de travail sur les orientations futures de l'Université	5
9.2 (21) Modification à la Loi sur l'Université de Moncton	5
10. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-010220 ET CEX-010403	5
11. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX (CEX)	6
11.1 CEX-010220	6
11.1.1 (7) Pouvoir de signature	6
11.1.2 (10.2) Congé sans solde : Campus de Moncton	7
11.1.3 (12) Politique pour l'appellation des installations physiques et des fonds de dotation à l'Université de Moncton	7
11.2 CEX-010403	7
11.2.1 Bourses de recrutement (UMCM)	7
11.2.2 Congé sans solde (UMCS)	7
11.2.3 Prêt de service (UMCS)	8
11.2.4 Médailles d'honneur de l'Université	8
11.2.5 Ententes d'affinités	8
12. STRUCTURES ACADÉMIQUES	8
13. FINANCEMENTS SPÉCIAUX DE L'UNIVERSITÉ	9
14. BUDGETS 2001-2002	9
14.1 Université de Moncton	9

- 14.2 Centre de conservation des sols et de l'eau 12
- 15. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-010220 12
- 16. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CCJ) 12
- 16.1 Certificat de finance 12
- 17. MODIFICATIONS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS 12
- 17.1 Article 15 Durée du mandat 12
- 17.2 Article 25 Comité consultatif sur le développement 13
- 18. NOMINATIONS 13
- 18.1 Doyenne de la Faculté des arts et des sciences sociales 13
- 18.2 Doyen de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires 13
- 18.3 Doyen de la Faculté d'administration 13
- 18.4 Doyen des études (UMCE) 14
- 19. POSTE DE CHANCELIER 14
- 20. COMITÉ CONSULTATIF SUR LE DÉVELOPPEMENT : NOMINATIONS 14
- 21. COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE 14
- 22. SUIVI DES RÉUNIONS DU SÉNAT SAC-001124 ET SAC-010308 15
- 23. RAPPORT DU RECTEUR 15
- 24. AFFAIRES NOUVELLES 16
- 25. PROCHAINE RÉUNION 16
- 26. CLÔTURE 16

#### DOCUMENTS 17

- Document A : Ordre du jour A(1-2)
- Document B : Correspondance B(1-18)
- Document C : Politique pour l'appellation des installations physiques et des fonds de dotation à l'Université de Moncton C(1-3)
- Document D : Rapport d'étapes sur les structures académiques D(1-10)
- Document E : Financements spéciaux de l'Université E(1-9)
- Document F : Budget 2001-2002 (Université de Moncton) F(1-47)
- Document G : Budget 2001-2002 (Centre de conservation des sols et de l'eau) G(1)
- Document H : Procès-verbal CCJ-010220 H(1-19)
- Document I : Modifications aux Statuts et règlements I(1-2)
- Document J : Comité consultatif sur le développement : nominations J(1)
- Document K : Comité de mise en candidature K(1-5)
- Document L : Rapport du recteur L(1-9)

#### **Nota bene :**

1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour " résolution ") ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante:

<http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html>

3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version *complète* ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

## **1. OUVERTURE**

Le président souhaite la bienvenue aux membres à cette 151e séance du Conseil des gouverneurs. Il donne la liste des personnes excusées. La réunion commence à 9 h.

## **2. MINUTE DE RECUEILLEMENT**

Le président invite les membres à se recueillir et à penser aux personnes suivantes qui sont décédées récemment : **Germaine Richard**, décédée le 14 décembre 2000. Elle était la mère d'André G. Richard et l'épouse du Juge Guy A. Richard; **Julien Landry**, décédé le 7 janvier 2001. Il était le père de Rodrigue Landry, doyen de la Faculté des sciences de l'éducation; **Camille Ferguson**, décédé le 28 janvier 2001. Il a été membre du Conseil des gouverneurs de 1991 à 1994 et recevra, à titre posthume, un doctorat honorifique au Campus de Shippagan; **Fabien Fournier**, décédé le 3 février 2001. Il était le beau-frère de Marie-Paule Martin et de Carmen Viel (Campus de Shippagan); **Karim Djamel Benahmed**, décédé le 20 février 2001. Il était le fils de Brahim Benahmed, technicien au Campus de Shippagan; **Charles E. LeBlanc**, décédé le 17 avril 2001. Il était professeur à la Faculté d'administration depuis 1974; et **Dr Édèse Bujold**, décédé le 22 avril 2001. Il a été membre du Conseil des gouverneurs. De même, le président demande d'avoir une pensée pour les jeunes américains et leur famille impliqués dans l'accident d'autobus survenu à Sussex.

## **3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES**

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres: Raphaël Moore, étudiant au Campus de Moncton, André Blanchard, directeur général par intérim de l'Éducation permanente, et à Colette Landry Martin qui était déjà parmi nous mais qui continue maintenant en tant que secrétaire générale.

## **4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION**

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

## **5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE**

Tout est en règle, selon la secrétaire générale.

## **6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Voir le Document A, p. 1-2

Modifications apportées à l'ordre du jour :

- Rubrique 7.2, il faut ajouter les noms suivants : *Rosalie Boudreau, Isabelle Cormier, Marie-Claire Laroche et Daniel Doucet*;
- Rubrique 22, il faut ajouter *SAC-001124*.

**R : 01-CGV-010428**

Marcel Bujold, appuyé par Édith Léger, propose :

*" Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel que modifié. "*

Vote sur R01 unanime ADOPTÉE

## **7. CORRESPONDANCE**

Voir le Document B, p. 1-18

### **7.1 Lettre de Martin Légère et réponse du recteur**

Cette lettre sera traitée au point 11.2.3 *Ententes d'affinités*.

### **7.2 Lettre de Jean Giroux-Gagné, Rosalie Boudreau, Isabelle Cormier, Marie-Claire Laroche et Daniel Doucet**

Ces lettres seront traitées à la rubrique 14 *Budget 2001-2002*.

### **7.3 Lettre d'Annette Boucher**

La secrétaire générale fait lecture de la lettre dans laquelle madame Boucher annonce sa décision de ne pas renouveler son mandat comme membre du Conseil. Le président, au nom du Conseil, exprime son regret par rapport à la décision de madame Boucher, mais veut respecter son choix.

## **8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-001202**

**R : 02-CGV-010428**

Alida Léveillé-Brown, appuyée par Jean-Guy Finn, propose :

*" Que le procès-verbal CGV-001202 soit adopté. "*

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

## **9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV)**

### **9.1 (20) Groupe de travail sur les orientations futures de l'Université**

Le recteur résume brièvement les activités du Groupe de travail jusqu'à ce jour, les activités qu'il entend réaliser dans les prochains mois et ajoute que le Groupe a toujours l'intention de soumettre son rapport à la fin août.

Un membre s'interroge sur le fait que les audiences prévues pour la Nouvelle-Écosse ont lieu à Pointe-de-l'Église. C'est une décision qui appartient au Groupe de travail et l'Université ne connaît pas la raison de ce choix. Un autre membre veut connaître le suivi donné au questionnaire du sénateur Simard. Le CEX avait mandaté le recteur de rédiger une lettre au sénateur lui donnant les raisons pour lesquelles l'Université ne donnerait pas suite à ce sondage.

### **9.2 (21) Modification à la Loi sur l'Université de Moncton**

Suite à la dernière réunion, l'Université a entamé les démarches pour faire modifier la Loi par l'Assemblée législative. La modification a passé en première lecture en Chambre le 26 avril et il est prévu que toutes les autres étapes pourront être franchies de manière à ce que la modification soit adoptée par l'Assemblée législative durant la présente session.

## **10. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-010220 ET CEX-010403**

**R : 04-CGV-010428**

Bernard Beaudin, appuyé par Marcel Bujold, propose :

*" Que le Conseil des gouverneurs reçoive les procès-verbaux CEX-010220 et CEX-010403. "*

Vote sur R04 unanime ADOPTÉE

## **11. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CEX)**

### **11.1 CEX-010220**

#### **11.1.1 (7) Pouvoir de signature**

**R : 05-CGV-010428**

André G. Richard, appuyé par Édith Léger, propose :

*Qu'à l'exception du Compte salaires', deux signatures sont requises sur tous les effets de banque. Les officiers autorisés à signer sont :*

*A- Pour le Campus de Moncton*

- 1) *le recteur ou la rectrice;*
- 2) *le vice-recteur ou la vice-rectrice à l'administration et aux ressources humaines;*
- 3) *le directeur ou la directrice du Service des finances;*
- 4) *le ou la comptable en chef, mais seulement avec soit le recteur ou la rectrice ou le vice-recteur ou la vice-rectrice à l'administration et aux ressources humaines.*

*B- Pour le Campus d'Edmundston*

- 1) *le vice-recteur ou la vice-rectrice;*
- 2) *le directeur ou la directrice des services administratifs;*
- 3) *le directeur ou la directrice des services pédagogiques, mais seulement avec soit le vice-recteur ou la vice-rectrice ou le directeur ou la directrice des services administratifs;*
- 4) *le directeur ou la directrice des services aux étudiants, mais seulement avec soit le vice-recteur ou la vice-rectrice ou le directeur ou la directrice des services administratifs.*

*C- Pour le Campus de Shippagan*

- 1) *le vice-recteur ou la vice-rectrice;*
- 2) *le ou la comptable du Campus;*
- 3) *le directeur ou la directrice des services pédagogiques, mais seulement avec soit le vice-recteur ou la vice-rectrice ou le ou la comptable du Campus;*
- 4) *le directeur ou la directrice des services aux étudiants, mais seulement avec soit le vice-recteur ou la vice-rectrice ou le ou la comptable du Campus.*

*Entrée en vigueur immédiate. "*

Vote sur R05 unanime ADOPTÉE

**Note :** Cette résolution devrait être réaffirmée à chaque réunion annuelle.

**11.1.2 (10.2) Congé sans solde : Campus de Moncton**

**R : 06-CGV-010428**

Marcel Bujold, appuyé par Mildred Pinet, propose :

*" Qu'un congé sans solde de 12 mois, pour la période de mars 2001 à février 2002, soit accordé à **Viateur Viel**, gérant du projet Socrate. "*

Vote sur R06 unanime ADOPTÉE

**Note** : M. Viel devra indiquer à la direction des ressources humaines au plus tard le 30 septembre 2001 s'il veut réintégrer un poste à l'Université ou démissionner.

**11.1.3 (12) Politique pour l'appellation des installations physiques et des fonds de dotation à l'Université de Moncton**

Voir le Document C, p. 1-3

**R : 07-CGV-010428**

Bernard Beaudin, appuyé par Marcel Bujold, propose :

*" Que le Conseil des gouverneurs adopte la Politique pour l'appellation des installations physiques et des fonds de dotation à l'Université de Moncton. "*

Vote sur R07 unanime ADOPTÉE

**11.2 CEX-010403**

**11.2.1 Bourse de recrutement (UMCM)**

**R : 08-CGV-010428**

Lucie Lavigne, appuyée par Mildred Pinet, propose :

*" Que, conformément aux dispositions de l'article 14 de la convention collective entre l'ABPPUM et l'Université et compte tenu des objectifs visés par cet article, une bourse de recrutement de 10 000 \$ soit accordée à **Natalie Carrier** (ENEF) pour l'année universitaire 2001-2002 (du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002) afin de lui permettre de poursuivre ses études doctorales. "*

Vote sur R08 unanime ADOPTÉE

**11.2.2 Congé sans solde (UMCS)**

**R : 09-CGV-010428**

Bélonie Mallet, appuyé par Yves Martin, propose :

*" Que, conformément aux dispositions de l'article 41 de l'entente collective entre l'APPUMAS et l'Université et compte tenu des objectifs visés par cet article, un congé sans solde d'un an (du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002) soit accordé à **Jean-Marc Roy**, Secteur sciences, afin de lui permettre de poursuivre ses études doctorales. "*

Vote sur R09 unanime ADOPTÉE

#### 11.2.3 *Prêt de service (UMCS)*

**R : 10-CGV-010428**

Alida Léveillé-Brown, appuyée par Bélonie Mallet, propose :

*" Qu'un prêt de service soit accordé à **Michel Savard**, professeur de géographie à l'UMCS (Secteur arts et sciences humaines) pour l'année universitaire 2001-2002 (du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002) afin de mettre en place le projet de Collectivité ingénieuse d'Industrie Canada. "*

Vote sur R10 unanime ADOPTÉE

#### 11.2.4 *Médailles d'honneur de l'Université de Moncton*

**R : 11-CGV-010428**

Bernard Beaudin, appuyé par Mildred Pinet, propose :

*" Qu'une médaille d'honneur soit accordée à monsieur **Adélarde Cormier**. "*

Vote sur R11 unanime ADOPTÉE

**R : 12-CGV-010428**

André G. Richard, appuyé par Alida Léveillé-Brown, propose :

*" Qu'une médaille d'honneur soit accordée à monsieur **Laurie Boucher**. "*

Vote sur R12 unanime ADOPTÉE

Un membre suggère que la direction de l'Université remette aux membres du Conseil des gouverneurs la liste des récipiendaires de la médaille d'honneur.

#### 11.2.5 *Ententes d'affinités*

Le recteur explique que l'Association des anciens, anciennes et amis de l'Université de Moncton a conclu deux ententes d'affinité : carte bancaire et plan d'assurance. L'Association avait entrepris ces démarches dans le but d'augmenter sa capacité

d'autofinancement. Aussi, un grand nombre d'universités ont des ententes semblables. Quelques personnes, dont monsieur Martin Légère, ont exprimé des préoccupations face à ce type d'entente. Suite à une discussion au Comité exécutif en ce qui concerne les préoccupations exprimées, la direction de l'Université a rencontré le Conseil d'administration de l'Association. En somme, le Comité chargé par l'Association de faire la sélection des fournisseurs de produits a suivi un processus très équitable. Une lettre signée par le recteur et expliquant l'ensemble des démarches a été envoyée à monsieur Légère.

Un membre souligne que la documentation distribuée pour promouvoir la carte bancaire porte à confusion en ce qui concerne les bénéficiaires des revenus. Il est suggéré que l'Association communique avec le fournisseur pour lui demander de rectifier le contenu de cette documentation.

## **12. STRUCTURES ACADÉMIQUES**

Voir le Document D, p. 1-10

Le recteur présente le Rapport d'étapes sur la proposition d'allégement de la structure académique. Il mentionne que le Sénat a terminé l'étude de ce document le 24 novembre 2000. Depuis, l'Équipe de direction en a fait l'analyse et a proposé des suggestions au Comité exécutif. Après avoir pris connaissance de ce travail, le Comité exécutif fait les propositions contenues dans le document.

Bélonie Mallet, appuyé par Thérèse Landry-Martin, propose :

*" Que le Conseil des gouverneurs adopte les recommandations du Comité exécutif telles que présentées dans le rapport d'étapes : proposition d'allégement de la structure académique. "*

Un membre demande si le fait d'avoir fusionné d'une part les facultés des arts et des sciences sociales et d'autre part d'avoir élevé quelques écoles au rang de facultés n'a pas comme effet de confirmer la domination des disciplines professionnelles et appliquées sur les disciplines fondamentales. Selon lui, la désignation de faculté est réservée aux disciplines fondamentales alors que celle d'école est destinée surtout aux programmes professionnels. À ceci, le recteur et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche mentionnent que a) l'Université tente de maintenir l'équilibre entre les disciplines fondamentales et professionnelles; et b) que beaucoup de disciplines dites professionnelles ont un contenu relativement important provenant des disciplines fondamentales. La distinction entre faculté et école a tendance à s'estomper dans les universités et la terminologie ne permet plus de déterminer ou limiter le contenu d'un programme.

Un membre mentionne que le but de la recommandation 2 portant sur le nombre minimum de professeurs ou professeuses dans une école ou département n'était pas limité à l'aspect financier et c'est pourquoi l'Équipe de direction devra revenir dans une année

avec une nouvelle proposition. Un autre membre est intéressé à connaître les raisons du Sénat pour rejeter la recommandation 3 portant sur le nombre maximum de crédits de gestion accordés à une école ou à un département. Il veut aussi savoir si le passage du titre d'école à celui de faculté engendre des coûts supplémentaires. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et la vice-rectrice à l'administration et aux ressources humaines expliquent que les crédits de dégrèvements demeurent une responsabilité de la gestion de l'Université. En intégrant les écoles à une faculté, cela a donné comme résultats une diminution importante dans le nombre de crédits de dégrèvement.

Vote sur R13 unanime ADOPTÉE

### **13. FINANCEMENTS SPÉCIAUX DE L'UNIVERSITÉ**

Voir le Document E, p. 1-9

À l'aide d'une présentation visuelle, le recteur fait l'exposé des démarches entreprises par l'Université pour l'obtention de financement en vue de répondre aux besoins de réinvestissements dans divers domaines. Il fait un rappel des objectifs et donne un aperçu des résultats obtenus soit a) une subvention spéciale de l'ordre de 10 millions sur quatre ans et une subventions de près de 9,1 millions sur 3 ans dans le cadre du programme des langues officielles en enseignement. Il présente par la suite la liste des activités qui pourront être réalisées grâce au financement obtenu.

Le président du Conseil remercie l'Équipe de direction et lui transmet au nom des membres des félicitations.

Applaudissements.

Pause de 10 h 20 à 10 h 48.

### **14. BUDGETS 2001-2002**

#### **14.1 *Université de Moncton***

Voir le Document F, p. 1-47

Invité : Daniel Godbout, directeur du Service des finances

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources humaines passe en revue les paramètres adoptés par le Conseil pour l'élaboration du budget, explique les faits saillants du budget tout en précisant que les subventions provinciales ne sont pas encore confirmées, présente les prévisions des revenus et dépenses pour chaque campus et enfin, explique les raisons des variations dans le budget par rapport à l'année précédente.

***R : 14-CGV-010428***

André G. Richard, appuyé par Bélonie Mallet, propose :

*" Que le Conseil des gouverneurs adopte le budget 2001-2002 de l'Université de Moncton tel que présenté. "*

La discussion qui s'ensuit port essentiellement sur l'augmentation des droits de scolarité, les montants du budget accordés aux bourses d'études et le contenu des lettres envoyées par le conseil étudiant et certains étudiants et étudiantes de la Faculté des sciences de l'éducation.

#### *Droits de scolarité*

Les membres étudiants expriment leur difficulté à accepter une hausse des droits de scolarité de 8 %. Selon eux, deux principes directeurs semblent en contradiction soit l'accessibilité aux études supérieures et les droits de scolarité concurrentiels. Cela ne justifie pas la hausse exigée qui est plus élevée que le coût de la vie.

Un membre indique que les droits de scolarité représentent environ le tiers du coût total d'une année universitaire. Bien que cela n'est pas négligeable, il faut reconnaître que les autres dépenses augmentent aussi et que l'accessibilité aux études universitaires n'est pas seulement influencée par les droits de scolarité.

Un autre membre fait valoir que si le budget avait été élaboré en mettant en pratique sans équivoque tous les principes directeurs, l'augmentation des droits de scolarité devrait être de 9 % ou plus. En demandant une hausse de 8 %, l'Université augmente davantage l'écart qui existe entre la University of New Brunswick et l'Université de Moncton.

Enfin, un membre fait remarquer que les droits de scolarité à l'Université de Moncton sont les plus bas alors qu'un des principes directeurs veut que ceux-ci se rapprochent de la moyenne de ceux de la région. En maintenant la hausse au minimum, il est difficile d'atteindre ce principe et l'écart entre l'Université de Moncton et les autres universités ne fait que s'agrandir. À moins que la Province réinvestisse de façon importante, l'Université doit trouver des revenus de d'autres sources pour équilibrer le budget et les droits de scolarité en sont une. Puisque les contributions provinciales ne suffisent pas, l'Université est vouée à augmenter les droits année après année. Elle a fait des coupures depuis plusieurs années au point où il n'y a plus d'endroit à couper. Le recteur souligne que l'Université fait face à un marché national au niveau des salaires et pour pouvoir attirer et retenir des professeurs et professeuses de qualité, elle doit pouvoir offrir des salaires concurrentiels. Les provinces ailleurs investissent davantage dans les universités. Il mentionne qu'il a eu des discussions avec le premier ministre à cet effet dans le but de voir à ce que la situation puisse être corrigée.

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources humaines ajoute qu'en maintenant les droits de scolarité plus bas que ceux de la University of New Brunswick, l'Université se prive de 1,5 millions. L'écart est présentement de 440 \$. Si l'augmentation de 8 %

suggérée n'est pas acceptée, il faudra couper dans les dépenses dans des secteurs majeurs comme la bibliothèque, les laboratoires, etc.

### *Bourses d'études*

Les membres étudiants soulignent que la part du budget liée aux bourses d'études est peu élevée et devrait être augmentée davantage afin de rencontrer le principe de l'accessibilité. Les étudiantes et étudiants doivent avoir l'impression qu'il y a quelque chose pour eux dans le budget et une façon de le faire c'est d'augmenter la part allouée aux bourses.

À la question d'un membre à savoir si d'autres universités réservent une part de leur budget à des bourses d'études, la réponse est oui, mais dans une proportion moindre. Le recteur signale que dans le budget proposé, il n'y a pas d'augmentation prévue pour les bourses d'études. Par ailleurs, d'autres mesures ont été prises. D'abord, le financement spécial obtenu permet d'augmenter substantiellement les montants accordés aux bourses d'études. Aussi, une grande partie des fonds de dotation est dirigée vers les bourses d'études ou l'aide financière. Enfin, la province a terminé son étude sur l'accessibilité et le rapport contient des mesures qui auront des bénéfices directes pour ceux et celles qui feront appel au système prêt-bourses.

Un membre ajoute que les Bourses du millénaire sont aussi une bonne source pour aider à financer les études universitaires.

### *Lettres*

Quelques membres ont demandé des explications quant aux préoccupations exprimées par les étudiantes et l'étudiant face aux coupures budgétaires à la Faculté des sciences de l'éducation et les conséquences sur la qualité de l'enseignement et sur la mise en oeuvre de la philosophie de la pédagogie actualisante. Les questions des membres sont liées à la nature des coupures budgétaires et à la philosophie de la pédagogie actualisante. Le recteur et les vice-recteurs expliquent qu'en termes relatifs, la Faculté a les mêmes ressources que l'an dernier sauf que l'on prévoit une augmentation dans le nombre d'étudiantes et d'étudiants l'an prochain. Au niveau de la distribution des ressources, la Faculté n'est pas en défaveur par rapport à d'autres unités. Toutefois, la direction demande à la faculté de voir à remédier à la situation de cours où le nombre d'étudiants est très faible et à augmenter le contingentement par cours. Par ailleurs, trois années sabbatiques ont été attribuées à la faculté et elle est la seule unité où un remplacement est accordé. Quant à la pédagogie actualisante, c'est une approche privilégiée à la faculté, et pour la mettre en pratique de manière à ce que les étudiantes et étudiants puissent bien l'intégrer, la faculté considère qu'il faut limiter le nombre d'étudiants dans les cours.

Un membre suggère que la direction de l'Université rédige une lettre aux étudiantes et à l'étudiant leur indiquant que leurs préoccupations ont fait l'objet de discussion à la réunion du Conseil des gouverneurs.

### ***Amendement***

#### ***P : 15-CGV-010428***

Frédéric Soucy, appuyé par Raphaël Moore, propose :

*" Que, dans le budget d'opération, l'on augmente le montant des bourses jusqu'à 8 % du budget dans chacun des campus."*

Cette proposition représente une augmentation dans les budgets des campus comme suit : Moncton (56 000 \$), Edmundston (9 000 \$) et Shippagan (7 000 \$). Il faudra clarifier l'intention si cette proposition est acceptée à savoir s'il faut augmenter les déficits prévus ou couper dans les dépenses. Si l'on envisage des coupures, il faudra donner des indications.

Un membre souligne qu'il est préférable de ne pas augmenter les déficits puisqu'il faut préserver les surplus en prévision des engagements envers les ententes collectives afin d'atteindre la parité salariale.

Un autre membre indique son désaccord vis-à-vis cette proposition puisque cela ne faisait pas partie des principes directeurs.

Vote sur P15 Pour 3 Contre 17 REJETÉE

#### ***Proposition principale***

Vote sur R14 Pour 18 Contre 2 ADOPTÉE

Le président remercie et félicite la vice-rectrice à l'administration et aux ressources humaines pour la présentation du budget.

#### ***14.2 Centre de conservation des sols et de l'eau pour l'Est du Canada***

Voir le Document G, p. 1

#### ***R : 16-CGV-010428***

Lucie Lavigne, appuyée par Bernard Beaudin, propose :

*" Que le Conseil des gouverneurs adopte le budget 2001-2002 du Centre de conservation des sols et de l'eau pour l'Est du Canada. "*

Vote sur R16 unanime ADOPTÉE

Dîner de 12 h 35 à 13 h 25.

## **15. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-010220**

Voir le Document H, p. 1-19

**R : 17-CGV-010428**

Yvon Fontaine, appuyé par Édith Léger, propose :

*" Que le Conseil des gouverneurs reçoive le procès-verbal CCJ-010220. "*

Vote sur R17 unanime ADOPTÉE

## **16. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CCJ)**

### **16.1 *Certificat de finance***

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que ce programme est créé pour répondre à des besoins de formation pour une clientèle à temps partiel. Il sera offert selon le principe de l'autofinancement.

**R : 18-CGV-010428**

Bernard Beaudin, appuyé par Mildred Pinet, propose :

*" Que le Conseil des gouverneurs accepte la création du Certificat de finance, programme qui remplacerait le Certificat de comptabilité-finance type A. "*

Vote sur R18 unanime ADOPTÉE

## **17. MODIFICATIONS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS**

Voir le Document I, p. 1-2

### **17.1 *Article 15 Durée du mandat***

**R : 19-CGV-010428**

Annette M. Boucher, appuyée par Jean-Paul Arsenault, propose :

*" Que le Conseil des gouverneurs accepte les modifications apportées à l'article 15 Durée du mandat. "*

Vote sur R19 unanime ADOPTÉE

### **17.2 *Comité consultatif sur le développement***

**R : 20-CGV-010428**

Marcel Bujold, appuyé par Thérèse Landry-Martin, propose :

*" Que le Conseil des gouverneurs accepte les modifications apportées à l'article 25 Comité consultatif sur le développement. "*

Vote sur R20 unanime ADOPTÉE

## **18. NOMINATIONS**

### **18.1 Doyenne de la Faculté des arts et des sciences sociales**

**R : 21-CGV-010428**

Yvon Fontaine, appuyé par Édith Léger, propose :

*" Que Isabelle McKee-Allain soit nommée doyenne de la nouvelle Faculté des arts et des sciences sociales pour un mandat régulier de 5 ans, soit du 1er juillet 2001 au 30 juin 2006. "*

Vote sur R21 unanime ADOPTÉE

### **18.2 Doyen de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires**

**R : 22-CGV-010428**

Yvon Fontaine, appuyé par Thérèse Landry-Martin, propose :

*" Que Normand Gionet soit nommé doyen de la nouvelle Faculté des sciences de la santé et des services communautaires pour un mandat régulier de 5 ans, soit du 1er juillet 2001 au 30 juin 2006. "*

Vote sur R22 Pour 20 Abstention 1 ADOPTÉE

### **18.3 Doyen de la Faculté d'administration**

**R : 23-CGV-010428**

Yvon Fontaine, appuyé par Lucie Lavigne, propose :

*" Que Gaston LeBlanc soit nommé doyen de la Faculté d'administration pour un mandat régulier de 5 ans, soit du 1er juillet 2001 au 30 juin 2006. "*

Vote sur R23 unanime ADOPTÉE

#### 8.4 Doyen des études (Campus d'Edmundston)

**R : 24-CGV-010428**

Yvon Fontaine, appuyé par Lucie Lavigne, propose :

*" Que **Adrien Bérubé** soit nommé doyen des études au Campus d'Edmundston pour un mandat régulier de 5 ans, soit du 1er juillet 2001 au 30 juin 2006. "*

Vote sur R24 unanime ADOPTÉE

#### **19. POSTE DE CHANCELIER**

Le chancelier, madame Antonine Maillet, a demandé à plusieurs reprises que l'Université nomme une nouvelle personne à ce poste. Le Comité exécutif veut respecter le désir de madame Maillet. Elle avait accepté un troisième mandat comme chancelier à condition de ne pas avoir à le compléter. Elle termine cette année la 2e année de ce mandat. Le Comité exécutif fait la suggestion qu'il soit transformé en comité de sélection de la ou du prochain chancelier.

**R : 25-CGV-010428**

Bélonie Mallet, appuyé par Alida Léveillé-Brown, propose :

*" Que le Comité exécutif soit mandaté de devenir le comité de sélection pour le poste de chancelier. L'étudiant qui siège comme invité au Comité exécutif participera au Comité de sélection avec tous les droits. "*

Vote sur R25 unanime ADOPTÉE

#### **20. COMITÉ CONSULTATIF SUR LE DÉVELOPPEMENT : NOMINATIONS**

Voir le Document J, p. 1

**R : 26-CGV-010428**

Yvon Fontaine, appuyé par Jeannot Castonguay, propose :

*" Que **Bernard Cyr, Gilles LeBlanc, Marc LeBlanc, Richard Losier et Jean-Claude Losier** soient nommés membres du Comité consultatif sur le développement. "*

Vote sur R26 unanime ADOPTÉE

#### **21. COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE**

Voir le Document K, p. 1-5

**R : 27-CGV-010428**

Gilles J. Godbout, appuyé par Jeannot Castonguay, propose :

*" Que Yves Martin soit nommé membre du Comité de mise en candidature. "*

Vote sur R27 unanime ADOPTÉE

**R : 28-CGV-010428**

Bernard Beaudin, appuyé par Alida Léveillé-Brown, propose :

*" Que Mildred Pinet soit nommée membre du Comité de mise en candidature. "*

Vote sur R28 unanime ADOPTÉE

**R : 29-CGV-010428**

Lucie Lavigne, appuyée par Gilles J. Godbout, propose :

*" Que Édith Léger soit nommée membre du Comité de mise en candidature. "*

Vote sur R29 unanime ADOPTÉE

Le recteur convoquera la première réunion.

**22. SUIVI DES RÉUNIONS DU SÉNAT SAC-001124 ET SAC-010308**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche relève les points saillants des deux dernières réunions du Sénat académique.

*Politique de sélection des cadres*

Le Sénat académique pense qu'il y a des améliorations à apporter à la Politique de sélection des cadres. C'est pourquoi il a mis sur pied un Comité *ad hoc* dont le mandat sera d'étudier la politique et faire des suggestions. Celles-ci seraient acheminées par le Sénat au Conseil. Le Comité est formé des personnes suivantes : Armand Caron, Patricia Cormier, Raphaël Moore, Régina Robichaud et Serge Rousselle.

*Rapport du Comité des programmes*

Le Sénat académique a créé un nouveau cours d'anglais intitulé *Business English*. Le Sénat a exprimé le souhait qu'un cours semblable soit créé en français. Le vice-recteur a entamé des démarches auprès des unités concernées pour étudier cette question.

*Calendriers universitaires*

Le Sénat académique a accepté les calendriers universitaires pour les trois prochaines années. Toutefois, après une discussion, il mandate la réunion des vice-doyens et vice-doyennes de réviser les paramètres pour l'élaboration du calendrier universitaire.

### *Plan stratégique de recherche*

Un plan stratégique de recherche a été présenté. Le Sénat a émis un certain nombre de suggestions pour l'améliorer et il sera soumis à nouveau pour adoption à la réunion du 3 mai prochain.

## **23. RAPPORT DU RECTEUR**

Voir le Document L, p. 1-9

Le recteur fait état des principales activités en rapport avec les objectifs de l'Équipe de direction pour l'année 2000-2001. Il souligne en particulier la confirmation de financements spéciaux de l'ordre de 19,1 millions répartis sur les quatre prochaines années. La restructuration du secteur " Développement universitaire " est complétée. Une rencontre a eu lieu avec la University of New Brunswick et le Premier ministre pour discuter des défis des deux universités. Concernant le recrutement et la rétention, deux comités ont été mis sur pied. Sur le plan de l'enseignement et la recherche, une première Chaire de recherche du Canada a été accordée et un projet de modernisation de l'Éducation permanente est en cours. Il souligne de plus un certain nombre d'activités dans le cadre des relations avec la communauté.

Bernard Beaudin, appuyé par Édith Léger, propose :

*" Que le Conseil des gouverneurs reçoive le Rapport du recteur. "*

Un membre demande comment l'Université compose avec les fonds consentis dans le cadre du financement fédéral attribué à la recherche. Est-ce que cela engendrera une nouvelle infrastructure administrative et un dédoublement des fonctions?

La direction est d'avis qu'il faut s'assurer que ces subventions permettent de défrayer les coûts indirects liés à la recherche. Présentement, une partie des ressources est mise en commun pour assurer un service de secrétariat et de comptabilité.

Vote sur R30 unanime ADOPTÉE

## **24. AFFAIRES NOUVELLES**

**Note :** Le président souligne que deux membres du corps professoral se verront octroyer un doctorat honorifique : Donald Savoie, doctorat honorifique ès lettres de l'Université de Oxford et Louis Lapierre, un doctorat honorifique ès sciences de l'Université Sainte-Anne. Il demande au recteur de leur transmettre des félicitations au nom du Conseil.

## **25. PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion aura lieu le 16 juin 2001, à 9 h, au Campus de Shippagan. Le président informe les membres qu'il y aura une réception de l'Ordre des régentes et des régents le 15 juin et les invite à y participer.

## **26. CLÔTURE**

La séance est levée à 14 h 34.

Contresigné le \_\_\_\_\_

Dennis Savoie, président \_\_\_\_\_

Colette Landry Martin, secrétaire générale \_\_\_\_\_